

Jonathan Kreutner nommé à la Commission fédérale contre le racisme

Freitag, 29. Nov 2019

Jonathan Kreutner, secrétaire général de la Fédération suisse des communautés israélites, siégera à partir de début 2020 à la Commission fédérale contre le racisme CFR, à laquelle le Conseil fédéral l'a nommé le 26 novembre 2019 sur recommandation de la FSCI et vu son expertise. Il remplacera en l'occurrence Sabine Simkhovitch-Dreyfus, vice-présidente de la FSCI, indisponible en raison de la limitation de la durée de fonction à laquelle sont soumis les membres de cette commission.



Nommé le 26 novembre 2019 par le Conseil fédéral, le secrétaire général de la FSCI Jonathan Kreutner entrera début 2020 à la CFR, à laquelle la FSCI l'a recommandé en raison de sa longue expérience scientifique et professionnelle des questions d'antisémitisme et de racisme. L'organisation faîtière voit en lui un candidat ayant pleinement qualité pour enrichir et renforcer cette commission au cours des années à venir.

Mandatée par le Conseil fédéral pour combattre la discrimination

Instituée en 1995 sur mandat du Conseil fédéral, « la CFR s'occupe de discrimination raciale, s'emploie à promouvoir une meilleure entente entre les personnes de race, couleur, provenance ethnique ou nationale et religion différentes, combat toute forme de discrimination raciale directe ou indirecte et attache une importance toute particulière à la prévention pour que celle-ci soit efficace ». La commission a été instituée à la suite de la ratification de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et de l'adoption par le peuple de la norme pénale antiraciste (art. 261bis CP). Elle compte 16 expertes et experts reconnus des problématiques racistes, nommés avec le souci de représenter de manière équilibrée les groupes d'intérêt, les sexes, les langues, les régions et les groupes d'âge.

Le grand engagement de Sabine Simkhovitch-Dreyfus

Jonathan Kreutner remplace à la CFR la vice-présidente de la FSCI Sabine Simkhovitch-Dreyfus. Touchée par la durée limite de fonction, cette dernière, également vice-présidente de la commission, qui a marqué de son empreinte et fait avancer qualitativement les travaux de la



CFR ces douze dernières années, ne pouvait être investie d'un nouveau mandat. La FSCI la remercie avec insistance et cordialité de son grand engagement ainsi que du travail qu'en qualité de représentante de la communauté juive elle a accompli au sein de cette importante commission extraparlamentaire.